

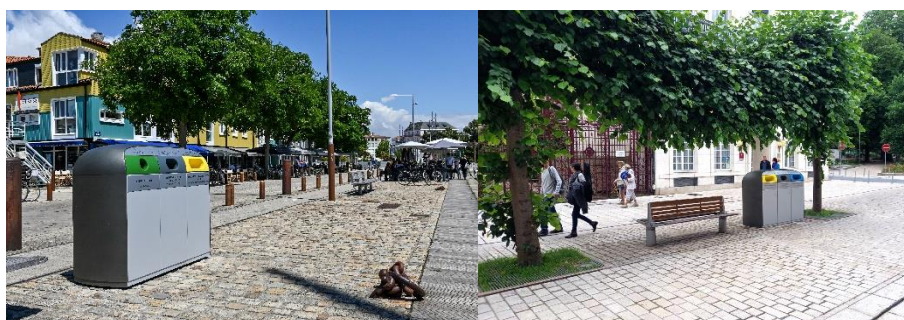
JCDecaux et Citeo expérimentent les Points Urbains de Récupération dans 10 villes françaises pour développer le tri dans la rue

Depuis 2018, Citeo, entreprise à mission proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage des emballages et des papiers, et JCDecaux, acteur référent du mobilier urbain serviciel, se sont rapprochés pour concevoir une borne de tri urbaine. Son objectif ? Collecter les emballages, papiers, verres et autres déchets liés aux consommations nomades en ville.

Cela a donné lieu à plus de six mois d'expérimentation en 2021 à Amiens et La Rochelle, avec des premiers enseignements très encourageants. Parmi les personnes interrogées* :

- 96% pensent que la borne est facile à utiliser
- 95% sont satisfaits de l'intégration de ces bornes dans la ville
- 91% pensent que cela aura un impact important sur la propreté en ville
- 95% pensent que ces bornes incitent d'avantage les piétons à trier

En quelques mois, ce dispositif innovant a permis de collecter plus de 18 tonnes d'emballages et de papiers à Amiens et plus de 17 tonnes à La Rochelle.



La Rochelle

Amiens

JCDecaux a présenté ce projet à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) initié par Citeo pour développer le recyclage des emballages ménagers issus de la consommation nomade hors foyer.

L'expérimentation va ainsi pouvoir être étendue pour apporter à davantage de citoyens cette solution de tri « dans la rue comme à la maison ». Ce dispositif, jugé nécessaire pour 99% des personnes interrogées*, vise à apporter une réponse concrète, d'une part aux marques émettrices d'emballages, d'autre part aux collectivités locales, dans la perspective du 1^{er} janvier 2025, comme prévu par la loi AGECS**. En triant directement dans la rue, le citoyen a ainsi la possibilité de faire progresser le recyclage, d'économiser les ressources naturelles et de contribuer à la propreté de l'espace public.

JCDecaux a fédéré 10 nouvelles villes pour cette expérimentation en conditions réelles

A partir de mars 2023 et jusqu'à la fin de l'année, **Agen, Anglet, Annecy, Bayonne, Biarritz, Dunkerque, Metz, Montauban, Nantes et Plaisir** vont donc participer à ce projet.

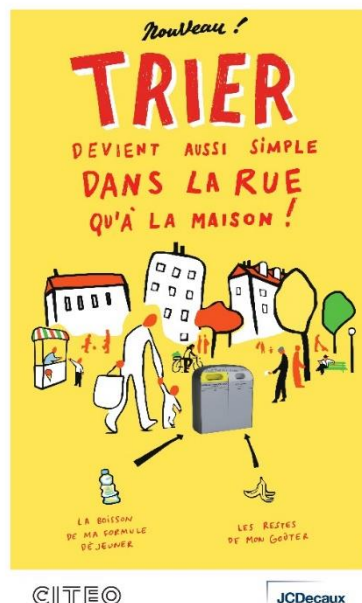
Véritable enjeu environnemental et sociétal, le geste de tri doit devenir systématique, y compris dans l'espace public. Ce nouveau service destiné aux habitants, aux touristes et aux passants dans les villes, leur permet de trier leurs déchets de consommations dans la rue. Il sera donc implanté dans les zones de consommations à forte affluence. Cet équipement de tri répond aux enjeux d'intégration urbaine, d'esthétisme, d'ergonomie et d'usage pour les citoyens et les agents de collecte. Il a été dessiné par Patrick Jouin, designer de renom, dont plusieurs modèles de mobiliers urbains sont installés en France et à l'étranger. Ces bornes sont faciles à utiliser, bien entretenues et les déchets seront collectés régulièrement par les équipes des différentes collectivités. Cette nouvelle expérience permettra d'enrichir les résultats de la première expérimentation menée auprès des Amiénois et Rochelais et de préparer l'entrée en vigueur de la généralisation du geste de tri, dans le cadre de la loi AGECE.

* Etude Opinionway d'usage des points urbains de récupération pour Citeo et JCDecaux. Echantillon de 624 personnes. Août et octobre 2021.

** loi Anti-Gaspillage et pour l'Economie Circulaire

Anne-Sophie Louvel, Directrice Opérations et Territoires chez Citeo : « Il est important de proposer un service de qualité aux habitants par le développement d'une collecte de proximité, avec des points de tri proches, disponibles et attractifs. Assurer le tri en ville c'est aussi adresser l'enjeu de la collecte dite « hors-foyer », c'est-à-dire permettre aux citoyens de trier partout et tout le temps : c'est grâce à cela que le geste de tri pourra devenir un réflexe, un geste systématique, qui nous rapprochera des objectifs de recyclage français et européens. »

Damien Reneaume, Directeur Recyclage Urbain de JCDecaux : « Cette nouvelle phase d'expérimentation, menée avec Citeo et les collectivités locales, est une étape de plus vers la généralisation du geste de tri dans l'espace public. Nous remercions Citeo et les dix villes partenaires à travers la France qui se lancent à nos côtés, après deux premières mises en situation réussies à La Rochelle et Amiens. Les enseignements seront essentiels pour préparer l'entrée en vigueur de la loi AGECE et ainsi contribuer à améliorer durablement la vie en ville. »



A propos de Citeo :

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'écoconception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 72% des emballages ménagers et 62 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

Contact Presse Citeo : Megane Breton - 07 52 60 62 30 – megane.breton@citeo.com

Pour plus d'information : www.citeo.com

Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#)

A propos de JCDecaux

JCDecaux, N°1 mondial de la communication extérieure, est aujourd'hui présent dans plus de 80 pays et 3518 villes de plus de 10 000 habitants. Depuis près de 60 ans, les produits de JCDecaux sont considérés comme la référence en matière d'innovation, de qualité, d'esthétique et de fonctionnalité. Grâce au savoir-faire de ses collaborateurs, les services proposés par le Groupe, notamment pour l'entretien et la maintenance, sont reconnus mondialement par les villes, les autorités aéroportuaires et de transports, ainsi que les annonceurs. JCDecaux est aujourd'hui le seul acteur mondial à exercer exclusivement le métier de la communication extérieure et à en développer toutes les activités : mobilier urbain, publicité dans les transports et affichage grand format. A l'heure des villes intelligentes, JCDecaux se positionne pour en être l'un des acteurs majeurs et participe d'ores et déjà à l'émergence d'une ville connectée toujours plus humaine, ouverte et durable. Au contact de plus de 850 millions de personnes quotidiennement et fidèle à sa mission d'améliorer durablement la qualité de vie pour l'ensemble des citoyens, JCDecaux pratique et promeut la communication extérieure responsable et place plus que jamais l'exigence sociale et la qualité environnementale au cœur de ses solutions et de ses métiers. Activement engagé pour la neutralité carbone de la planète, JCDecaux est référencé en matière de performance extra-financière dans les classements CDP (Liste A-), FTSE4Good (3,6/5), MSCI (AA) et classé Platine par EcoVadis.

Contact Presse JCDecaux : Clémentine Prat - 01 30 79 79 10 – clementine.prat@jcdecaux.com

Pour plus d'information : www.jcdecaux.com

Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#)